

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL ADMINISTRATION DU CRNM DU MERCREDI 26 FEVRIER 2014

Lieu : CRNM

Membres comité présents : Gabriel LORDINOT, Robert MARAJO, Maurice PINCEAU, Anna ESON, Luc ADENET-LOUVET, David GRADEL, Alex BADIAN, Patrice PICARD, Marc LAZARRO, Jacqueline CALIXTE, Michel ELOISE, Hélène MARIE-NELLY, Rose-Marie LEWIS

Membres absents : Manuela FORDANT, Jean-Marie BOLIVARD

Invitée : Néferti BAZABAS

Secrétaire de séance : David GRADEL

Début des travaux à 18h20

Ordre du jour :

- Lecture procès-verbaux CA du 11 décembre 2013, 8 janvier 2014 et 5 février 2014
- Licences
- Officiels
- Carifta Games 2014
- Pôle
- Natation synchro
- Questions diverses

L'ouverture des travaux est faite par le président Gabriel LORDINOT

1^{er} point - Lecture procès-verbal

Lecture des procès-verbaux des CA du 11 décembre 2013, 8 janvier 2014 et du 5 février 2014.
Tous sont approuvés.

2nd point - Licences

Le CRNM comptabilise à ce jour, 1 731 licences contre 1 777 à la même période la saison dernière.

Le président invite tous les acteurs à se mobiliser pour que le 8 juin prochain, soit une belle fête à l'occasion de la compétition des maîtres et dans le cadre des 60 ans du comité régional.

3è point - Officiels

Maurice PINCEAU, vice-président, fait savoir que la rencontre des officiels prévue pour le lundi gras, 3 mars 2014, est annulée pour cause d'indisponibilité du site sur lequel elle devait avoir lieu, et est reportée à une date ultérieure.

Concernant la proposition de réalisation de timbales (gobelets) personnalisées, le comité régional ne se prononce pas et indique que cette question est à l'étude.

Robert MARAJO, secrétaire général, fait remarquer que les officiels pour le bon déroulement des compétitions et une meilleure participation, peuvent désormais s'inscrire en ligne à partir du site web du comité régional.

Point sur les formations : concernant les examens récents, il est à noter que 2 heures de formation, apparaissent insuffisantes.

Une vingtaine de participants a pris part à la préparation, et seul l'ESPADON manquait.

Décision est prise : pas de formation en dehors des référents du comité régional, pas de validation de candidature.

4è point - CARIFTA GAMES

Marc LAZZARO, le CTS, donne lecture de la sélection pour les CARIFTA GAMES, établie à l'issue des 3 compétitions régionales qualificatives :

- **29 nageurs** dont 12 dames et 17 messieurs
- Jennifer ANCETTE - François Natation Club
- Raïssa DULCIO - Schœlcher Natation 2000
- Chloé DESCLOS - Espadon
- Mika HEIDEYER - Schœlcher Natation 2000
- Marie DELAROCHE - Schœlcher Natation 2000
- Vanessa MONTAGNAC - Longvilliers club du Lamentin
- Ingrid CHAMPROBERT - Schœlcher Natation 2000
- Clarisse JANVIER - Schœlcher Natation 2000
- Solène FOY - Longvilliers club du Lamentin
- Cathy AMORY - François natation club
- Sandrine FANCHONNA - François natation club
- Maëlis MINOT - Espadon
- Guillaume JEAN-FRANCOIS - Longvilliers club du Lamentin
- Heindrick CHAMPROBERT - Schœlcher Natation 2000
- Thomas BOURDON - Longvilliers club du Lamentin
- Julien BEROL - Longvilliers club du Lamentin
- Brice RENE-CORAIL - Longvilliers club du Lamentin
- Loris ELIE - L'Espadon C.N. de Fort-de-France
- Arryson ADELON - Longvilliers club du Lamentin
- Leegan DUPROS - L'Espadon C.N. de Fort-de-France
- Alexandre JEAN-FRANCOIS - Longvilliers club du Lamentin
- Damien VALLEE - L'Espadon C.N. de Fort-de-France

Yannis LERIDER - François natation club
Jordan LAVENTURE - Longvilliers club du Lamentin
Allan BADIAN - Schœlcher Natation 2000
Yohann N'GOALA - Fongiromon aqua club
Wendy BADIAN - Schœlcher Natation 2000
Guillaume BOLIVARD - Longvilliers club du Lamentin
Louis DROGO - Olympique Club du Carbet
Le CTS propose le « repêchage » de 2 nageurs eu égard à leurs temps réalisés. Les concernés sont Sarah BLONDEAU et Malcolm RESIN.

Cette sélection a été proposée et validée avec les entraîneurs dimanche 23 février 2014, au terme de la dernière compétition qualificative. Cette réunion a permis de revenir sur la règle des « engagements ».

Le CTS fait savoir qu'il n'y a eu aucune contradiction de la part des entraîneurs compte tenu que la règle était connue, précise et stricte.

Robert MARAJO, le secrétaire général prend la parole et indique qu'il va appliquer la décision, mais fait savoir que ces nouvelles règles de sélection peuvent entraîner un dégoût de certains.

En réponse, Marc LAZZARO indique qu'il fallait envoyer un vrai message à tous, nageurs et entraîneurs compris ; il est important de ne pas changer d'avis en cours de route pour ne pas se décrédibiliser, et être dans un cadre.

Selon lui, aucun entraîneur n'a émis d'opposition à l'exception de Bruno LACOURT.

Le président signifie qu'il est favorable à ce « message clair » devant être envoyé à tous et indique qu'il n'est pas question de rajouter ou modifier quoique ce soit à la sélection faite.

Un consensus est tout de même proposé et adopté, à savoir qu'avec les temps réalisés lors des 3 compétitions qualificatives, un nageur peut rentrer dans les huit premiers de la Start List. Cette mesure concerne tous les nageurs sélectionnés y compris les relayeurs repêchés.

La sélection est acceptée à l'unanimité.

Les regroupements de cette sélection auront lieu les 15 mars et 5 avril 2014, toute la journée.

Jordan LAVENTURE, affecté à ce jour au CREPS Antilles-Guyane, ne participera pas à ces regroupements.

La délégation sera composée de 10 personnes :

- Robert MARAJO, chef de délégation, Hélène MARIE-NELLY et Alex BADIAN, « chaperon »
- 3 personnels du corps médical (médecin, kiné et masseuse)
- 4 entraîneurs dont le CTS (Bruno LACOURT, Jacques SICOT, Jonathan GRIFFIT)

Le secrétaire général adjoint David GRADEL fait remarquer qu'aucune proposition n'a circulé sur la proposition de faire partie ou non de la délégation contrairement à ce qui avait été arrêté la saison dernière.

Un achat de drapeaux à l'effigie France est à prévoir.

Le secrétaire général adjoint, propose qu'une fiche sanitaire de liaison, ainsi qu'un formulaire d'autorisation parentale, soient mis en place à l'occasion de ce déplacement. Ces documents sont remis au CTS à titre d'exemple.

5è point - Formation BF4 & BPJEPS

Luc ADENET-LOUVET fait savoir que la formation du **BF4** comptait au départ 15 candidats. 4 candidats ont désisté et 11 ont fait preuve d'assiduité pour ce module.

3 ont échoué parce qu'ils ne remplissaient pas toutes les conditions et 8 ont finalement réussi après avoir suivi le cursus jusqu'à son terme.

Ces derniers sont proposés à l'admission auprès de la FFN.

Concernant la formation **BPJEPS**, le CTS fait savoir que l'examen du BNSSA s'est bien déroulé dans sa globalité.

Sur les 10 candidats présentés, seuls 6 ont réussi.

Hélène MARIE-NELLY, fait la proposition de remettre les diplômes aux récipiendaires à l'occasion de la manifestation des 60 ans du comité régional afin de valoriser aux yeux de tous, le travail accompli par ces techniciens.

Hélène MARIE-NELLY ajoute qu'il serait souhaitable en vue de l'organisation des **CARIFTA GAMES** dans le département, d'organiser la formation d'officiels A de natation synchronisée.

6è point - POLE

Confirmation est donnée de l'organisation d'un stage durant les vacances de carnaval. Ce dernier débutera le mercredi 26 février 2014, et se terminera le samedi 8 mars 2014 au soir.

Pour cause financière, les cours de soutien sont interrompus. Ils sont cependant maintenus grâce au proviseur, pour les classes de terminale et de 1^{ère}.

Proposition est faite de réaliser un dossier d'inscription pour l'entrée à l'établissement de Bellefontaine.

6è point - NATATION SYNCHRONISEE

Hélène MARIE-NELLY dans son compte-rendu, fait savoir que :

- Les épreuves de socle sont annulées
- Un travail est mis en place sur les nouveaux règlements transmis par le comité régional
- Organisation d'un stage durant le carnaval en eau libre aux Anses d'Arlets + salle
- Organisation d'un stage à Pâques en métropole sous forme d'échanges avec le club de Family. L'hébergement se fera dans un lycée
- Une demande d'appui financier est en cours d'élaboration

QUESTIONS DIVERSES

Réunion des présidents prévue et arrêtée au vendredi 21 mars 2014. L'ordre du jour devrait se porter sur les différents projets dont les emplois d'avenir. Une répartition des tâches sera confiée ultérieurement aux différents acteurs et rapporteurs.

Le président prend la parole et fait la présentation à l'ensemble des membres présents de Néferti BAZABAS, qui apportera son concours en tant que collaboratrice sur les comptes du comité directeur.

Une passation des dossiers par les référents sera faite ultérieurement.

Cette dernière sera donc invitée à tous les CA du comité directeur.

Fin des travaux à 20h40